



CC Thiérache Sambre et Oise (Siren : 200071983)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Guise
Arrondissement	Vervins
Département	Aisne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Hugues COCHET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	469 rue Sadi-Carnot
Numéro et libellé dans la voie	La Maladrerie
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	02120 GUISE
Téléphone	
Fax	
Courriel	cc.thierache.aumale@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et avec fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 079
Densité moyenne	51,31

Périmètre

Nombre total de communes membres : 36

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
02	Aisonville-et-Bernoville (210200069)	267
02	Audigny (210200358)	289
02	Bernot (210200697)	461
02	Chigny (210201752)	152
02	Crupilly (210202297)	66
02	Étreux (210202818)	1 448
02	Flavigny-le-Grand-et-Beaurain (210202958)	461
02	Grand-Verly (210207569)	138
02	Grougis (210203394)	349
02	Guise (210203428)	4 813
02	Hannapes (210203469)	328
02	Hauteville (210203568)	175
02	Iron (210203667)	234
02	La Vallée-Mulâtre (210207338)	148
02	Lavaqueresse (210203931)	207
02	Lesquielles-Saint-Germain (210204012)	820
02	Macquigny (210204277)	375
02	Malzy (210204327)	204
02	Marly-Gomont (210204467)	495
02	Mennevret (210204533)	675
02	Molain (210204657)	156
02	Monceau-sur-Oise (210204715)	129
02	Noyales (210205407)	169
02	Oisy (210205464)	469
02	Petit-Verly (210207577)	144
02	Proisy (210205993)	347
02	Proix (210206009)	144
02	Ribeauville (210206223)	62
02	Romery (210206298)	83
02	Saint-Martin-Rivière (210206587)	116
02	Tupigny (210207262)	333
02	Vadencourt (210207304)	539
02	Vaux-Andigny (210207429)	925
02	Vénérolles (210207528)	223
02	Villers-lès-Guise (210207874)	166
02	Wassigny (210208021)	969

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement collectif <i>Création, gestion et entretien des réseaux de collecte et des installations de traitement des eaux usées</i> - Assainissement non collectif <i>Assainissement non collectif : contrôle des installations individuelles. Le contrôle comprend : ensemble des contrôles, par le biais d'une vérification de la conception et de l'exécution, pour les installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans, - le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les autres installations, avec une périodicité égale au maximum à huit ans. Ces contrôles, ainsi que le diagnostic de bon fonctionnement peuvent aboutir, si nécessaire, à la rédaction d'une liste de travaux à effectuer par le propriétaire dans les quatre années. Réalisation et réhabilitation des installations d'assainissement non collectif sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes de la Thiérache d'Aumale.</i> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Déchets ménagers : - Collecte, valorisation et élimination des déchets des ménages et déchets assimilés - Création et gestion de centre d'apports volontaires des déchets</i> - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
Sanitaires et social - Aide sociale facultative - Action sociale <i>Création et gestion d'un service de portage de repas à domicile Aide à la personne Dans le cadre de l'aide à la personne, les activités agréées sont les suivantes : entretien de la maison et travaux ménagers, préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions, assistance aux personnes âgées ou autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux, aide à la mobilité et transport de personnes ayant des difficultés de déplacement, accompagnement des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile (promenade, transport, actes de la vie courante) Dans le cadre de l'aide à la personne, la Communauté de communes de la Région de Guise est autorisée à passer des conventions de prestations de services pour la seule compétence « d'aide à domicile en prestataire » avec d'autres collectivités Aides financières aux clubs de troisième âge. Indemnités de surveillance pour le personnel du collège en rapport avec le ramassage scolaire. Gestion "d'espaces numériques" et de "relais de service public"</i> - Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Création et gestion d'un multi-accueil, d'une halte-garderie, d'une micro-crèche, d'un RAM et de structures "accueil de loisirs sans hébergement"</i>
Développement et aménagement économique - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou gestion de zones politiques locales d'industrial et commerciale, activités camionnières <i>Intérêt communautaire d'une superficie supérieure à un hectare Création et gestion de pépinières d'entreprises et hôtels d'entreprises</i>
Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires <i>Equipements et actions d'animation en faveur de l'enfance et de la jeunesse d'intérêt communautaire : - Coordination d'une politique communautaire de développement social et culturel en faveur de l'enfance, de l'adolescence, et de la famille, - Création et gestion d'un multi-accueil, - Création et gestion d'une halte-garderie, - Création et gestion d'un relais d'assistantes maternelles</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Soutien des activités associatives culturelles, sportives, sociales ou de loisirs ayant un rayonnement sur le territoire communautaire ou menant des actions intéressant plusieurs communes de la communauté</i>
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur</i>
- Schéma de secteur <i>création d'une zone de développement éolien</i>
- Plans locaux d'urbanisme <i>Elaboration de documents d'urbanisme : réalisation d'un plan local d'urbanisme intercommunal</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire d'une superficie supérieure à un hectare</i>
- Constitution de réserves foncières <i>Création et gestion de réserves foncières nécessaires aux aménagements de nouveaux équipements d'intérêt communautaire et permettant la création de zones d'activités d'une superficie supérieure à un hectare</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Accueil, maintien, extension ou promotion d'actions et d'activités touristiques d'intérêt communautaire - Les chemins et sentiers de randonnées pédestres, équestres et de VTT d'intérêt communautaire seront situés sur le territoire des communes membres et complémentaires au maillage des circuits de petites et grandes randonnées - Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes : parcours de santé en forêt d'Andigny, parcours thématique dans la forêt de Mennevret, axe vert cantonal comprenant l'ancienne voie ferrée Vaux-Andigny-Etreux Office de Tourisme : - Accueil et information touristique, - Promotion de la destination, en coordination avec les politiques de l'Agence de développement et de réservation de l'Aisne et le Comité régional du Tourisme, - Communication touristique, - Animation, accompagnement et mise en réseau des prestataires touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire, - Conception de produits touristiques et leur commercialisation pour la cible grand public (clientèles individuelle et groupe), dans le cadre de la législation en vigueur, - Appui au développement de l'offre touristique, - Mise en œuvre de la politique locale du tourisme.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Déclinaison et mise en œuvre du programme du schéma directeur de l'habitat Sont considérées comme étant d'intérêt communautaire les actions suivantes : - soutien à la réhabilitation du parc de logements privés - soutien au logement locatif aidé - soutien et appui aux communes dans leur action foncière - l'acquisition de logements en vue de leur réhabilitation</i>
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Conduite de la préfiguration du pays de Thiérache, l'élaboration, la révision et le suivi de la charte de pays Elaboration, révision et suivi d'un projet de territoire</i>

- NTIC (Internet, câble...)

réseaux et services locaux de communications électroniques

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

création et gestion de maisons de service au public itinérantes

- Autres

Entretien des chemins de randonnées et soutien aux communes membres dans le cadre de petits travaux d'entretien

Chemins et sentiers de randonnées pédestres, équestres et de VTT

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
02	PETR du Pays de Thiérache (200051118)		73 006
02	Entente Oise-Aisne (200076131)	SM ouvert	830 391
59	SM Escaut et affluents (200046191)	SM fermé	1 181 143
02	Valor'Aisne (Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne) (250208790)	SM ouvert	522 178
02	Syndicat du bassin versant de l'Oise amont (200088557)	SM fermé	56 757
02	Syndicat du bassin versant de la Serre aval (200089225)	SM fermé	56 261

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)